

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2281

Edition du
13 avril 2020

DANS CE NUMÉRO

Agriculture: le grand bond en arrière de l'USP (René Longet)

L'Union suisse des paysans, frein à la nécessaire réorientation de la politique agricole

Le fédéralisme à l'épreuve de la crise sanitaire (Pierre-Yves Bosshard)

Epidémies: la longue histoire de la répartition des compétences entre Confédération et cantons

Bouleverser le comportement individuel et collectif face au péril, c'est naturel – la question est ce qu'il en restera ensuite (Jean-Pierre Ghelfi)

Covid-19: le rêve du monde d'après et le dur réveil (1 / 2)

Le confinement, laboratoire des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Jacques Guyaz)

Vidéo à la demande ou cours en ligne changent les habitudes et ouvrent un boulevard à la 5G

De Guillaume Farel à nos jours, une éclairante synthèse sur le protestantisme en terre romande (Pierre Jeanneret)

Olivier Bauer, «500 ans de Suisse romande protestante», Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2020, 157 pages

Agriculture: le grand bond en arrière de l'USP

L'Union suisse des paysans, frein à la nécessaire réorientation de la politique agricole

René Longet - 10 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36354>

Alors que la crise sanitaire mondiale incite à la réflexion individuelle et collective sur nos modes de vie et à faire des choix, les forces du passé font tout pour fragiliser les engagements pour la durabilité - préparant ainsi la prochaine crise.

Sans surprise, Donald Trump réduit les exigences en matière de [normes d'émission de CO₂](#) des voitures bien au-delà des demandes de l'industrie automobile. Le lobby du charbon intrigue au sein de l'UE pour torpiller le Pacte vert en invoquant l'urgence économique, alors qu'une vraie relance passe par la transition énergétique. Et c'est le retour de l'antienne «*l'écologie, ça commence à bien faire*», pour citer la célèbre petite phrase de Nicolas Sarkozy.

Dans la même veine, arguant de la nécessité d'augmenter l'autonomie alimentaire du pays, l'Union suisse des paysans (USP) demande le [renvoi](#) de la [Politique agricole 2022+](#) (PA 22+) proposée par le Conseil fédéral et brandit d'ores et déjà la menace du [référendum](#).

La politique agricole telle que l'USP la conçoit est en effet basée sur l'importation massive d'intrants et de nutriments: près de 300'000 tonnes par an de tourteau de soja essentiellement brésilien et des

engrais minéraux (tels les phosphates), qui continuent à être surdosés. À cela s'ajoutent les phytosanitaires chimiques et les besoins en énergie fossile à tous les niveaux.

Changer de paradigme agro-alimentaire

Outre de lier la Suisse à de multiples dépendances, ces importations réduisent encore de 10% son taux d'auto-provisionnement déjà bas, à quelque 50%. Prétendre élever ce taux sur ces bases n'est qu'une vaste supercherie. Dans le monde entier, la «*révolution verte*» touche à ses limites. Loin de stimuler la vie du sol et l'activité des ennemis naturels des prédateurs des cultures, les produits de synthèse (engrais et phytosanitaires) affaiblissent ces facteurs de production; les phytosanitaires renforcent les résistances des parasites; les critères de sélection employés donnent des animaux et des plantes vulnérables et tributaires d'un soutien constant; les substances employées polluent les sols, l'eau et l'air (l'azote épandu sur les champs diffuse dans l'air notamment des [microparticules azotées](#)).

Une vraie résilience agricole passe par une toute autre orientation:

- *Changer d'approche*

agronomique. Les méthodes agroécologiques, permaculturelles, d'agroforesterie, les diverses modalités de la culture biologique, qui ont en commun de valoriser les capacités productives naturelles, ont largement fait leurs preuves. De plus en plus d'[experts](#) et la [FAO](#) elle-même affirment que ce sont là les seules façons de nourrir une humanité en nombre croissant sans détruire les sols. Ces approches sont riches en emplois, de nature à soutenir un peuplement paysan décentralisé. Mettant en valeur les ressources locales et la polyculture, ce sont aussi d'excellents exemples d'économie circulaire.

- *Rééquilibrer la prédominance du secteur animal*. La focalisation de la Suisse sur la production animale a induit une disparité dans les taux d'auto-provisionnement: de 80 à plus de 100% pour les produits laitiers, la viande bovine et porcine et les pommes de terre, d'environ 50% pour légumes et céréales, et de quelque 30% pour les huiles végétales et les fruits. Une vraie politique

d'auto-approvisionnement passe par une augmentation volontariste de la production végétale et un renouveau des sources de protéines que sont les légumineuses, ce qui irait aussi dans le sens d'une [alimentation plus saine](#).

Dans de nombreuses régions, notamment de moyenne montagne, la place des cultures végétales a fortement diminué et le potentiel d'un redémarrage est là.

- *Gérer les importations autrement.* Une part d'importation restera toujours nécessaire, mais celle-ci ne doit plus créer de distorsions de concurrence. Le peuple s'est exprimé dans ce sens en adoptant l'article constitutionnel [104A](#) sur la sécurité alimentaire en septembre 2017, resté lettre morte, et qui demande que les importations soient gérées selon les critères de la durabilité. Dans ce

contexte, des accords de libre échange comme ceux avec l'[Indonésie](#) ou le Mercosur sont complètement anachroniques, même avec des clauses de durabilité - qui ne seront pas davantage appliquées que ledit article constitutionnel.

L'agriculture n'a pas à être la monnaie d'échange pour notre industrie d'exportation. Ou si nous faisons ce choix, il faut être conscient des risques que cela comporte pour notre capacité productive agricole.

- *Enfin, un levier jusqu'ici largement occulté: repenser nos habitudes alimentaires.* Dans les pays industrialisés, deux chiffres frappent: nous ingérons en moyenne nationale un bon [quart de calories](#) de plus que nécessaire (autour de 3000, alors que 2200 suffiraient), et nous jetons, entre le champ et l'assiette, à nouveau en

moyenne nationale, un [tiers](#) de la production agricole. Si on voulait vraiment augmenter notre taux d'autosuffisance, ce seraient là des leviers fort intéressants et bien plus positifs que la nostalgie d'un forcing quantitatif qui épuise autant les facteurs de production que les paysans eux-mêmes. Tous ceux qui sont passés au bio peuvent en témoigner.

On peut être critique face à la PA 22+, mais pour les raisons inverses que celles invoquées par l'USP: si cette politique vise, encore timidement, à corriger certains de ses déficits écologiques, elle ne s'attaque pas aux biais fondamentaux du système agro-alimentaire. Seule une réorientation dans le sens esquissé ci-dessus permettra de réduire nos dépendances; le retour au productivisme est à la fois fallacieux et terriblement court-termiste.

Le fédéralisme à l'épreuve de la crise sanitaire

Epidémies: la longue histoire de la répartition des compétences entre Confédération et cantons

Pierre-Yves Bosshard - 11 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36363>

[La Constitution fédérale](#) dispose que, dans les limites de ses compétences, la Confédération prend des

mesures afin de protéger la santé. Selon la terminologie consacrée, la Suisse se caractérise de la sorte par une

compétence législative fragmentaire. C'est cette fragmentation qui a permis par exemple à certains cantons

d'adopter des législations sur la protection contre la fumée passive avant qu'une loi fédérale ne l'impose à l'ensemble du territoire.

Tentatives de centralisation

L'histoire des législations de lutte contre les épidémies est marquée par des tensions répétées entre Confédération et cantons. En 1879, le chef du département fédéral de l'intérieur, le radical bernois Carl Schenk, a présenté aux Chambres fédérales un projet de loi prévoyant en particulier, en cas de menaces épidémiques, la possibilité pour le Conseil fédéral de déclarer l'état d'urgence et d'envoyer dans les cantons des commissaires aux pouvoirs extraordinaires. La loi fut vivement combattue en référendum, notamment par les milieux conservateurs, et rejetée par près de 79% des votants le 30 juillet 1882.

Après cette défaite, le Conseil fédéral a modifié le projet de loi, limitant son application à quatre maladies épidémiques – le choléra, la peste, le typhus pétéchial et la variole – tout en renonçant à créer une institution fédérale de santé publique.

En 1921, après l'épidémie de grippe espagnole qui en Suisse toucha plus de 650'000 personnes et provoqua plus de 75'000 décès, la loi fut modifiée, autorisant le Conseil fédéral à prendre, si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient, les mesures nécessaires pour empêcher la

propagation de maladies épidémiques à l'intérieur du pays. Dans le *Message* à l'appui de cette modification de loi, le gouvernement, se prévalant de l'expérience acquise durant le premier conflit mondial lors duquel il disposait des pleins pouvoirs, notait que certains cas exigeaient une intervention rapide et énergique car une unité d'action absolue était indispensable.

La loi au défi des maladies émergentes

A la fin des années 1960, à la suite d'une flambée de fièvre typhoïde survenue à Zermatt en 1963, une nouvelle loi fut élaborée, adoptée par le Parlement fédéral en 1970, et entrée en vigueur le 1er juillet 1974. Cette nouvelle loi a repris la disposition de 1921 permettant au Conseil fédéral de décider, si des circonstances exceptionnelles le requièrent, des mesures pour prévenir la propagation de maladies épidémiques à l'intérieur du pays.

En dehors de ces circonstances, la loi rappelait que les cantons étaient les organes d'exécution les plus importants dans la lutte contre les maladies transmissibles. Dans les circonstances normales, ils avaient toute faculté d'ordonner les mesures nécessaires, pourvu qu'ils y soient autorisés par la loi (*Message du Conseil fédéral* p. 418-419).

Cependant, l'apparition à l'échelle mondiale du VIH/sida dans les années 1990, puis la

crise du SRAS en 2003 ont montré les lacunes de la loi lorsqu'il s'agit de combattre en situation d'urgence épidémiologique des maladies émergentes dont la vitesse de propagation est très rapide. A la demande de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé, le Conseil fédéral a élaboré un nouveau projet de loi visant notamment la maîtrise des situations particulières et extraordinaires afin d'éviter tout conflit de compétences entre la Confédération et les cantons, la première conservant la haute surveillance et les seconds restant compétents pour l'exécution (*Message*, p. 311). C'est la loi en vigueur depuis 2016, adoptée en 2012.

Un modèle à trois échelons a été élaboré: situation normale, situation particulière (art. 6 de la loi où le Conseil fédéral peut ordonner certaines mesures visant des individus ou la population) et situation extraordinaire (art. 7 de la loi où le Conseil fédéral peut ordonner les mesures nécessaires pour tout ou partie du pays).

[L'article 40](#) prévoit que les autorités cantonales compétentes ordonnent les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de maladies transmissibles au sein de la population ou dans certains groupes de personnes et coordonnent leur action. Elles peuvent en particulier prendre les mesures suivantes: a) prononcer l'interdiction totale ou partielle de manifestations; b) fermer des

écoles, d'autres institutions publiques ou des entreprises privées, ou réglementer leur fonctionnement; c) interdire ou limiter l'entrée et la sortie de certains bâtiments ou espaces, ainsi que certaines activités se déroulant dans des lieux définis.

Une répartition des compétences toujours floue

Face à l'ampleur de la crise sanitaire actuelle, certaines autorités cantonales, en particulier dans les cantons les

plus touchés, ont pris des mesures très strictes d'éloignement social. Quelques jours plus tard, le Conseil fédéral a déclaré la situation extraordinaire au sens de l'article 7, mais a édicté des mesures parfois moins sévères, rendant les premières décisions cantonales formellement [illégales](#). Toutefois, le gouvernement s'est accommodé des mesures particulières prises au [Tessin](#), touché gravement par l'épidémie.

La marge d'autonomie

accordée aux cantons permet certes de coller aux réalités des 26 terrains confédérés, mais le but de clarification des compétences recherché par la nouvelle loi n'est pas atteint, si tant est que tout puisse vraiment être prévu. Reste aussi la situation particulière des villes ([art. 50 al. 3](#) de la Constitution). Compte tenu de la densité de la population urbaine et du rôle prépondérant des grandes villes dans le système sanitaire, elles doivent impérativement être intégrées en cas de lutte contre les épidémies.

Bouleverser le comportement individuel et collectif face au péril, c'est naturel – la question est ce qu'il en restera ensuite

Covid-19: le rêve du monde d'après et le dur réveil (1 / 2)

Jean-Pierre Ghelfi - 09 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36340>

Avec la moitié de la population mondiale confinée, les temps actuels sont pour le moins étranges. Nos esprits peuvent vagabonder sans retenue. Jusqu'à fantasmer. Jusqu'à imaginer la fin du monde. Ou peut-être seulement la fin de ce monde.

Il faut saisir cette opportunité, toute catastrophique qu'elle soit, ou plus précisément parce qu'elle est catastrophique, pour se poser des questions essentielles sur le fonctionnement de nos sociétés, sur leurs priorités, sur leur devenir; par exemple, la santé ou le fric?

La pandémie ne nous apporte-t-elle pas la preuve que notre monde va à la dérive, qu'il ne sait plus où il en est, et encore moins où il va? Les pluies de milliers de milliards qui arrosent les gens et les entreprises, du moins dans les pays qui ont ou qui s'en donnent les moyens, ne sont-elles pas la démonstration, toujours refusée jusqu'à maintenant, que l'argent pour construire une société nouvelle peut être mobilisé?

Rêvons un peu: une société écologiquement responsable, capable de promouvoir les valeurs humaines que sont

l'attention à son voisin, proche ou lointain, la participation à la communauté autant que la proximité avec la nature, et non une société destructrice, tirillée, étouffée par les conflits de domination et de pouvoir...

Il faut déglobaliser la mondialisation, cesser de faire voyager inutilement des marchandises ou de voler d'un bout à l'autre de la terre (le transport aérien a doublé entre 2006 et 2018), et retrouver les ancrages locaux.

Le petit dernier

[De solides arguments](#) peuvent être avancés pour appuyer cet appel à tout changer. Celui qui les englobe presque tous peut être formulé ainsi: un arbre en moins égale un virus en plus. La prédation exercée par les êtres humains sur leur environnement bouleverse les équilibres naturels. La faune dispose de territoires amoindris et se rapproche, bien malgré elle, des milieux bâtis. Des échanges s'établissent qui n'étaient ni prévus ni souhaités. Les virus figurent parmi ces transferts.

Le phénomène n'est pas nouveau, même si nous, les Occidentaux, en prenons aujourd'hui conscience parce que la naissance du petit dernier, méchamment contagieux, est parvenue à immobiliser nos existences davantage que la grande crise des années 1930. Covid-19 a pour ancêtres récents, parmi les plus connus, HIV (1981), H5N1 (1997), SRAS (2003), H1N1 (2009), Mers (2012), Ebola (2013).

L'univers des virus dispose de stocks considérables; vraisemblablement plusieurs centaines de milliers attendent leur heure. L'époque est révolue où l'on pensait que la science parviendrait à venir à bout de toutes les maladies infectieuses. Les virus comme les bactéries ont la capacité de muter ou de s'adapter aux substances avec lesquelles on pense les combattre. Le prédateur universel qu'est l'être humain peut continuer de

détruire la nature, mais il ne contrôlera jamais le vivant.

Combattre le vilain

Nous vivons ces jours avec la peur du coronavirus. Nos villes, leurs places, leurs rues sont devenues désertes. Il n'est pas nécessaire d'aller au cinéma pour voir un film fantastique. Il est là sous nos yeux.

Sera-t-il vraiment possible de reprendre nos modes de vie comme avant? Ou faudra-t-il en changer? Que ferons-nous de la question du réchauffement climatique? Faut-il concevoir un autre monde? Est-ce possible? Questions si fondamentales, si inimaginables que l'on en reste muet. Nous sommes étreints par une forme d'angoisse inattendue et imprévue dont nous devons parvenir à nous extraire. Rêver est une manière de nous rassurer un peu.

Par exemple, en voyant le bon côté des choses. L'Etat a repris du service. Il a fixé des règles de comportement inhabituelles. Il a ouvert largement sa bourse pour colmater les brèches, ou du moins certaines brèches provoquées par les confinements individuels et collectifs.

Partout on applaudit tous ces personnels médicaux et de soin qui ne ménagent pas leur temps ni leurs peines pour combattre le vilain. Des métiers ignorés ou dédaignés reviennent en force parce qu'on les découvre indispensables au fonctionnement même ralenti

de la société. Ah, c'est vrai, il faut des caissières et des caissiers dans les magasins, des agents de nettoyage pour désinfecter, des transporteurs pour assurer les ravitaillements, des éboueurs pour entretenir nos villes.

Mais demain? Leurs conditions de travail seront-elles réellement revalorisées? Ne nous dépêcherons-nous pas d'oublier ce que nous disons aujourd'hui? Les systèmes de soins seront-ils renforcés? On cessera probablement de les soumettre aux «*impératifs*» du marché et de la concurrence. Mais pour combien de temps?

Conserverons-nous une vision suffisamment longue pour nous préparer à affronter la venue certaine de nouveaux virus? Les expériences antérieures n'incitent pas vraiment à l'optimisme.

Même pas l'esquisse d'une ébauche

On relève avec insistance, comme si nous avions besoin de nous en convaincre, que des habitudes ont évolué. Des voisins valides se préoccupent de voisins moins valides, des jeunes font les courses des aînés. On voit le nouveau et l'on en oublie que de longue date fonctionnent de nombreuses autres formes de solidarité, beaucoup plus importantes, concernant les multiples conflits et difficultés de toutes sortes et de toutes natures qui sont le quotidien de beaucoup (trop) d'entre nous. En fait, ces quelques moments d'entraide et les

applaudissements nocturnes ne constituent qu'une minuscule adaptation aux particularités

du moment. Ils n'esquissent même pas l'ébauche d'un quelconque changement de comportement. Le rêve est-il

déjà terminé?

(A suivre)

Le confinement, laboratoire des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Vidéo à la demande ou cours en ligne changent les habitudes et ouvrent un boulevard à la 5G

Jacques Guyaz - 12 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36373>

Les crises sont souvent des accélérateurs d'innovations techniques. Sans remonter à Alan Turing et au décryptage des codes nazis, le premier développement industriel de l'informatique doit tout à l'effort des Etats-Unis pour rattraper le retard accumulé sur l'Union soviétique dans le domaine spatial au début des années 60, en pleine guerre froide. Loin de réduire la dématérialisation de la finance, la crise des *subprimes* a accentué, dès 2008, de rapides évolutions dans la technologie des algorithmes.

Quels seront les effets du confinement pour cause de Covid-19? On ne peut bien sûr les prévoir, mais dans les domaines de la consommation des médias et des usages du numérique, des pratiques contrastées sont à l'œuvre.

Comme dans tous les grands événements mobilisateurs, la télévision a retrouvé un rôle central. Le conseiller fédéral Alain Berset et Daniel Koch, responsable de la division des

maladies transmissibles à l'Office fédéral de la santé publique, communiquent via le petit écran. Leurs consignes et les règles à suivre sont transmises par les journaux télévisés et, en continu, par le fil de l'actualité du site de la première chaîne. La radio est aussi très présente, abordant les sujets avec une diversité d'interlocuteurs. D'une manière générale, cette crise marque une intensification des interviews de spécialistes qui s'invitent chez les gens à qui l'on enjoint de «*rester à la maison*». A la presse écrite d'approfondir, dans un deuxième temps, ce que la presse romande fait moins bien que la presse alémanique - question de moyens.

Dans un autre registre, le journaliste culturel du *Monde* [Michel Guerrin](#), avec sa chronique du 4 avril dernier, oppose la «*culture de salon*», illustrée par les films et les séries que l'on peut regarder en vidéo à la demande sur Netflix, Disney+ ou AppleTV, à la «*culture de sortie*», à savoir

le théâtre, les musées ou le cinéma. Ces sorties n'ont plus cours depuis que le confinement dû au coronavirus les a brutalement interrompues. Bien entendu cette culture reprendra ses droits dès la fin de la pandémie, mais sa clientèle aura-t-elle changé? Une part de l'offre culturelle était de plus en plus l'apanage des aînés, le deviendra-t-elle davantage?

Quant au télétravail et à l'enseignement à domicile, prendront-ils fin avec l'extinction de la pandémie? Ou des habitudes, des idées et des pratiques auront-elles eu le temps de s'installer? Beaucoup d'entreprises se rendront compte que leur administration et leurs services ne fonctionnent pas si mal avec des collaborateurs travaillant depuis chez eux - et plutôt à moindre coût. Pour sa part, l'enseignement à distance était déjà bien développé au niveau universitaire avec les Moocs (*Massive online open courses*, cours en ligne ouverts à toutes et tous). Certes, cette modalité

d'enseignement s'adresse davantage à des personnes qui se forment en même temps qu'elles travaillent. Et, du point de vue des étudiants comme des professeurs, ou des parents concernant les plus jeunes, il semble que le présentiel (mot qui, lui, s'impose ces derniers temps) est pédagogiquement indépassable. Mais, les supports numériques amplement expérimentés ces

dernières semaines, garderont-ils une place centrale dans l'enseignement?

Si la consommation culturelle et de loisirs à domicile s'installe, si le développement de la numérisation du travail et de l'enseignement autant que la mutation de la télévision sur des supports multiples devaient perdurer, la conclusion est inéluctable: une bande passante de plus en plus

importante deviendra indispensable. A la 5G, cinquième génération de transmission sans fil des données, de la fournir, au grand dam, sans doute, de ses opposants.

Evidemment, il ne s'agit là que de l'un des développements possibles au cours des prochaines années. Qui vivra verra!

De Guillaume Farel à nos jours, une éclairante synthèse sur le protestantisme en terre romande

Olivier Bauer, «500 ans de Suisse romande protestante», Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2020, 157 pages

Pierre Jeanneret - 07 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36328>

La collection Focus a pour ambition de présenter «des synthèses sur des sujets thématiques de sciences humaines et sociales, ainsi que sur des sujets d'actualité», et cela à l'attention d'un large public. Le petit [ouvrage](#) du professeur Olivier Bauer, fruit d'un cours dispensé en 2018 à la Faculté de théologie et de sciences des religions à l'Université de Lausanne, entre bien dans ce cadre.

D'une grande clarté et d'une écriture sobre, il constitue une excellente approche pour le profane. De surcroît, il témoigne d'un esprit critique bienvenu: qu'on ne s'attende pas à une apologie du protestantisme!

L'auteur commence par relativiser son titre. Car en 1527, l'année où Berne envoie Guillaume Farel prêcher l'évangile à Aigle qu'elle a conquis, la Suisse n'existe pas et la «Suisse romande» encore moins. Les treize cantons de la Confédération d'alors sont tous germanophones. Le Pays de Vaud, l'Etat de Neuchâtel, les évêchés de Bâle, de Genève et de Sion sont sujets ou alliés de l'Ours bernois. Enfin, la Suisse romande protestante n'existe pas non plus. Fribourg, le Valais et le Jura sont restés majoritairement catholiques. Quant au protestantisme, il est multiforme: luthérien, calviniste, zwingliste, évangélique, pentecôtiste, piétiste... Une histoire unitaire, simplificatrice, se révèle

impossible. Il s'agira donc d'étudier les choses région par région, au risque parfois de se perdre un peu dans ces situations locales, défaut auquel Bauer ne succombe que rarement.

Dans un premier chapitre, Olivier Bauer montre comment la Réforme fut introduite au 16e siècle dans les différents espaces de la «Romandie». On suit les progrès de Guillaume Farel et Pierre Viret dans le Pays de Vaud et à Neuchâtel, de Jean Calvin et Théodore de Bèze à Genève, alors que la Réforme ne réussit pas à se maintenir en Valais, ni à s'implanter à Fribourg. La page sombre de la persécution des anabaptistes n'est pas éludée.

Le 17e siècle se caractérise, lui, par plusieurs aspects. D'abord un durcissement de la théologie «calviniste», malgré les résistances d'un protestantisme plus libéral. Le contrôle des mœurs et de l'orthodoxie théologique se renforcent. Ce siècle voit aussi, après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, l'afflux (passager) des huguenots français. On assiste à la construction de nombreux temples, d'une architecture plus spécifiquement protestante, c'est-à-dire centrée sur la lecture de la Bible et la prédication. Autre page sombre: la chasse aux sorcières, qui n'est certes ni une spécialité protestante ni une exclusivité romande, mais qui prit dans cette région une grande ampleur. On compterait 3'371 exécutions dans le Pays de Vaud entre 1591 et 1680...

Le 18e siècle est en revanche marqué par un protestantisme d'ouverture. Sur le fond et dans la forme. Jean-Frédéric Ostervald réforme le culte. Une nouvelle liturgie, inspirée par l'Eglise anglicane, remplace le seul sermon par un service divin. Genève abandonne la stricte orthodoxie calviniste. Le rationalisme des Lumières coexiste avec des élans mystiques, tels qu'on les rencontre chez le major Davel. L'ouverture a cependant des limites: Jean-Jacques Rousseau est caillassé à Môtiers, à l'instigation du pasteur Montmollin, puis chassé de son refuge à l'île Saint-Pierre par les autorités bernoises. On lui reproche notamment ses *Lettres de la Montagne* et sa

«*religion naturelle*». Sans oublier le sort des Juifs.

Au 18e siècle particulièrement, les événements politiques interfèrent sur la vie religieuse. En 1842, la révolution radicale de James Fazy amène à une mainmise progressive de l'Etat sur la nouvelle «*Eglise nationale protestante*». Même processus dans le canton de Vaud, avec plus de violence étatique de la part des radicaux de Henri Druey. Celle-ci amène, dès 1847, la création de l'Eglise évangélique libre, marquée par l'esprit du Réveil. L'échec la même année de la sécession du Sonderbund amènera aussi le canton de Fribourg à s'ouvrir au culte protestant. A Neuchâtel, lors de la Révolution du 1er mars 1848, la Vénérable Classe des pasteurs reste fidèle au roi de Prusse. Mais la République fixera désormais l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise.

Le 19e siècle se caractérise également par la prolifération d'œuvres sociales protestantes. Celle des diaconesses de Saint-Loup est la plus connue. C'est contre son caractère monacal que Valérie de Gasparin, pourtant membre de l'Eglise libre, crée l'école d'infirmières laïque de La Source à Lausanne.

C'est l'occasion de remarquer le rôle de plusieurs femmes dans le renouveau religieux. Le protestantisme prend des formes nouvelles, à l'exemple du darbyisme introduit par le pasteur anglais John Nelson Darby. Signalons aussi

l'apparition en Suisse romande de l'Armée du Salut.

Mais le 19e siècle protestant a ses zones sombres. En particulier sa complicité avec le système de l'esclavage. Comme des études récentes l'ont montré, de «*bonnes familles*» réformées ont participé à la traite négrière ou à l'exploitation des Noirs dans les plantations ([DP 2198](#)). D'un autre côté, l'«*internationale huguenote*» est aux avant-postes du combat abolitionniste et anti-esclavagiste...

Quelles grandes lignes faut-il dégager du 20e siècle?

L'ouverture au ministère féminin en est une, avec cependant ses limites: en 1990, les pasteures ne représentent encore que 15% du corps pastoral. En 1909, la séparation de l'Eglise et de l'Etat devient effective à Genève. On assiste dans certains cercles protestants au désir de plus de solennité et d'un retour partiel à la liturgique catholique. C'est dans cet esprit qu'apparaît en 1930 le mouvement Eglise et Liturgie, qui inspire la création de la communauté de Taizé en Bourgogne et l'«*office divin*» à Crêt-Bérard dans le canton de Vaud. Mais le 20e siècle est surtout marqué par une nette diminution du nombre des fidèles. Quant à la vocation sociale de l'Eglise, elle connaît un regain avec la fondation de l'Entraide protestante suisse (Eper) et du Centre social protestant.

Toujours désireux de pondérer l'importance des éléments

positifs, Olivier Bauer fait remarquer que tous les participants à l'atroce assassinat du marchand de bétail juif Arthur Bloch à Payerne en 1942 appartenaient à l'Eglise nationale réformée du canton de Vaud, et que leur inspirateur était un ancien pasteur... Il est sans doute un

peu tôt pour broser un portrait du protestantisme romand en ce jeune 21e siècle. On se contentera de mentionner le débat - toujours ouvert - sur la bénédiction des couples du même sexe.

On le voit, le contenu de ce petit ouvrage est très riche.

Tant pour les croyants que pour les incroyants, il fournit une foule de renseignements historiques et ouvre des pistes de réflexion. Il faut donc saluer l'esprit de cette collection, qui permet à un large lectorat de s'informer de manière synthétique sur nombre de sujets.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Agriculture: le grand bond en arrière de l'USP

<https://www.autoplus.fr/actualite/CO2-Etats-Unis-Emissions-Donald-Trump-Barack-Obama-1547763.html>

<https://www.sbv-usp.ch/fr/la-chambre-suisse-dagriculture-veut-le-renvoi-de-la-pa22/>

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/agrarpolitik/ap22plus.html>

<https://www.nzz.ch/schweiz/in-der-corona-krise-bauern-wollen-agrarreform-des-bundesrats-boykottieren-ld.1548727?mktcid=sms&mktcval=E-mail>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/info-specialistes/sources-de-polluants-atmospheriques/sources-de-polluants-atmospheriques---agriculture.html>

<https://www.biovision.ch/fr/home/>

<http://www.fao.org/3/i9037fr/I9037FR.pdf>

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/ernaehrung/menuch/menu-ch-ergebnis-se-ernaehrung.html>

<https://www.droit-bilingue.ch/rs/lex/1999/53/19995395-a104a-fr-de.html>

<https://uniterre.ch/fr/thematiques/stop-huile-de-palme-referendum-contre-laccord-de-libre-echan>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-71634.html>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-a-z/biodechets/types-de-dechets/dechets-alimentaires.html>

Le fédéralisme à l'épreuve de la crise sanitaire

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a118>

<https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10099419>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2011/291.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20071012/index.html#a40>

<https://www.bilan.ch/economie/coronavirus-des-mesures-non-conformes-au-droit-federal-a-geneve-et-au-tessin>

<https://www.lematin.ch/suisse/tessin-prolonge-mesures-lutte/story/21211595>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a50>

Bouleverser le comportement individuel et collectif face au péril, c'est naturel - la question est ce qu'il en restera ensuite

<https://monthlyreview.org/2020/04/01/covid-19-and-circuits-of-capital/>

Le confinement, laboratoire des nouvelles technologies de l'information et de la communication

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/03/disney-la-culture-de-salon-grignote-peu-a-peu-la-culture-de-sortie_6035356_3232.html

De Guillaume Farel à nos jours, une éclairante synthèse sur le protestantisme en terre romande

<https://www.alphil.com/index.php/auteurs/bauer-olivier/500-ans-de-suisse-romande-protestante.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32951>